

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 35

22^e année • mercredi 28 août 2019

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



DAVID PRÉTRE/STRATES - PHOTO PRÉTEXTE

Maternité: protection attaquée

Dans un jugement qualifié de sexiste par Unia, le Tribunal fédéral a remis en question les droits dont bénéficiait une maman ayant eu trois grossesses rapprochées. Victime d'un licenciement collectif, elle n'aurait pas présenté ses services à son employeur, dont l'entreprise genevoise n'existait plus... **PAGE 5**

POINT DE MIRE

La solidarité à nouveau sanctionnée

Sylviane Herranz

La semaine dernière, le Tribunal cantonal valaisan a confirmé la peine pécuniaire infligée à une femme de 73 ans, ayant agi selon sa conscience en secourant un jeune requérant d'asile débouté et renvoyé en Italie en 2018, dans le froid glacial de l'hiver et dans un état psychologique plus qu'alarmant (voir en page 9). Anni Lanz est de ces personnes qui, aujourd'hui, tentent tant bien que mal de combattre une politique d'asile aux conséquences dévastatrices.

La semaine dernière toujours, nous apprenions le retour d'une famille de réfugiés expulsée de Leysin vers la Géorgie en avril dernier, avec une brutalité inouïe. Devant ses trois enfants, nés en Suisse, la maman avait été transférée de force dans l'avion, un casque sur la tête, un élément l'étouffant dans la bouche, bras et jambes ligotés sur une chaise roulante...

Ces révélations sur l'expulsion odieuse de cette famille, dont le quotidien *24 heures* s'est fait l'écho, comme la confirmation de la condamnation d'Anni Lanz, nous rappellent que la Suisse n'est pas le pays humanitaire qu'elle prétend. Mais bien un des Etats de l'Europe de Schengen et de Dublin qui repousse aux frontières du continent toutes les personnes fuyant la guerre et la misère, poussées par des conflits ou le pillage de leurs terres. Une situation à laquelle les multinationales hébergées en Suisse ne sont pas étrangères.

Cet été, c'est aussi dans des conditions inhumaines que des réfugiés ont dû rester des jours voire des semaines, sur des bateaux affrétés par des ONG pour les sauver d'une noyade certaine. Interdits de débarquer en Italie par un gouvernement réactionnaire, qui n'a fait que s'appuyer sur une législation préexistante et sur la politique anti-asile européenne développée depuis des années. La centaine de migrants de l'Open-Arms a enfin pu débarquer à Lampedusa le 20 août,

grâce à l'engagement d'un procureur ayant placé la santé des réfugiés au-dessus de l'autorité de son Premier ministre. Deux jours plus tard, les 356 exilés bloqués sur l'Ocean Viking ont à leur tour pu entrevoir une issue avant d'être acheminés à Malte et vers les six pays prêts à les accueillir.

Si ce dénouement heureux ne peut être que salué, il n'en reste pas moins que depuis 4 ans, plus de 20 000 hommes, femmes et enfants ont péri dans les eaux de la Méditerranée. Va-t-on accepter cela encore longtemps?

Le monde est à la dérive. Bien sûr, il y a les Salvini, Trump - qui vient d'autoriser la détention d'une durée illimitée des enfants migrants - et les autres. Notre Conseil fédéral a lui aussi une énorme responsabilité. La Suisse est membre de l'espace Schengen. Elle applique avec brutalité les règlements Dublin de renvoi vers les pays de premier accueil.

Il est temps d'ouvrir les yeux et de faire cesser cette politique inhumaine, en Suisse comme ailleurs. Il est temps que les personnes qui s'engagent en faveur de personnes en détresse, avec ou sans papiers, ne soient plus considérées comme des criminels. Et il est temps d'agir pour changer la politique d'asile en Suisse et à l'échelle de tout le continent! ■

PROFIL



Christophe Pérez, chasseur d'aurores boréales.

PAGE 2

SANTÉ

Toujours plus de stress au travail.

PAGE 3

MÉDIAS

Cap sur la digitalisation.

PAGE 6

JUSTICE

Anni Lanz, une lutte de principe.

PAGE 9

«LES AURORES BORÉALES: L'HISTOIRE DE MA VIE»

Chasseur d'aurores boréales, le Lausannois d'adoption Christophe Pérez a écrit un livre sur ce phénomène. Une passion aujourd'hui mise à mal par son engagement pour le climat

Sonya Mermoud

Tout commence par la découverte de photos d'aurores boréales prises par un ami rentré d'Alaska. Sous le charme, Christophe Pérez décide, en 1998, de partir en Finlande avec l'espoir d'assister, lui aussi, à ce phénomène. Ce physicien de formation, qui a toujours été attiré par le Nord, connaît déjà ce pays et se rapproche le plus possible du cercle polaire. La chance l'accompagne. Le spectacle est au rendez-vous même s'il ramènera de cette aventure des images illisibles. «Complètement ratées. Elles étaient toutes noires. Un problème de réglages. Je ne disposais pas des bonnes informations techniques. Mais j'avais une conviction: je retournerai», se souvient Christophe Pérez qui, depuis, multipliera les séjours dans ces étonnantes contrées. Et sans répéter les erreurs fatales des premiers clichés. «Les aurores boréales, c'est l'histoire de ma vie», affirme ce Lausannois d'adoption, originaire de France, qui, depuis, a effectué une bonne trentaine de voyages dans le but d'en observer. Des virées menées seul, avec ses proches ou dans un cadre professionnel. Devenu spécialiste en la matière et auteur d'un livre sur le sujet*, le passionné accompagne en effet une fois par an des groupes en Laponie finlandaise pour traquer cette curiosité de la nature «d'une beauté extraordinaire».

DE L'ÉMOTION PURE

«C'est comme une draperie colorée qui reluit dans le ciel, se développe, évolue. La voûte céleste s'embrase... Puis des flammes de lumière rose se déploient, se meuvent très vite sur une toile verte, couleur dominante. Parfois le spectacle dure cinq minutes, d'autres fois jusqu'à quatre heures. Grandiose. De l'émotion pure. Et aussi une peur ancestrale qui se réveille.» Les «feux du renard», nom que donnent les Finlandais aux aurores polaires, ont inspiré nombre de mythes et de légendes. «C'est en balayant la neige avec sa queue que l'animal projette dans l'air des cristaux de glace qui scintillent, selon le peuple Sami. Le re-

nard, trait d'union entre la nature et l'humanité, délivre un message. Nous devons prendre soin de notre habitat», affirme encore le guide et conférencier de bientôt 50 ans qui intègre aussi, dans ses exposés aux touristes, des informations sur les autochtones. «Je leur parle de la culture très vivante des Samis et de leurs traditions mais aussi des menaces qui pèsent sur leur survie en raison du changement climatique.» Et l'homme, en première ligne, d'illustrer ces propos: «Au début de mes escapades, je partais en février, il faisait alors entre moins 30 ou 40 degrés. Aujourd'hui, à cette époque, il peut pleuvoir, le thermomètre monte jusqu'à 5 degrés.» Ses observations et sa sensibilité à la question environnementale le poussent à mettre un terme à ses voyages devenus incompatibles avec son engagement militant.

RÉACTION DISPROPORTIONNÉE

«J'envisage d'accompagner encore un groupe l'an prochain puis d'arrêter. C'est une décision difficile, car on ne se lasse jamais des aurores boréales. Et que s'ex-tasier fait du bien au moral. Mais comment continuer dans ce contexte?» interroge celui qui, depuis quelque temps, a rejoint le mouvement pacifique Extinction Rebellion. Et a pris part à la dernière manifestation non autorisée du groupe à Lausanne, le 25 juillet dernier. «La police est intervenue pour troubles à l'ordre public. Des personnes ont été arrêtées, amendées, soumises à des fouilles corporelles. Une réaction totalement disproportionnée, d'une grande injustice», s'insurge le militant rappelant que des milliers de scientifiques ont demandé l'an dernier d'instaurer l'état d'urgence climatique. «Nous ne pourrions plus conserver notre mode de vie actuelle. Mais je reste optimiste. Des solutions existent. Aux élus de prendre leurs responsabilités. Et à chacun de nous d'amener sa pierre», réclame l'activiste qui, après une adolescence militante de «punk gothique», s'est formé au département universitaire de technologie en mesures physiques à Reims. «Je voulais devenir laborant. Moins par

vocation que parce qu'il y avait alors du travail dans ce secteur. C'était un peu la filière des indécis», explique Christophe Pérez qui sera employé près de douze ans comme médiateur scientifique au Palais de la découverte à Paris avant de gagner la Suisse, en 2008.

REBELLEZ-VOUS!

«La raison? Je suis tombé amoureux d'une Lausannoise, maman d'une fillette de 8 ans.» De ce «coup de foudre» naîtra un garçon aujourd'hui âgé de 9 ans. Installé dans la capitale vaudoise, Christophe Pérez décroche un contrat à durée déterminée à l'EPFL qui se termine en 2013. Depuis, il forme des en-

seignants à l'usage de kits pédagogiques scientifiques et anime également un atelier dans une école privée. «La curiosité, l'enthousiasme des élèves agit comme un moteur. Ils posent énormément de questions. Ressourçant», note le professeur dont les deux activités et parfois d'autres mandats ponctuels représentent un temps partiel. «Cette situation ne serait pas viable sans le salaire de ma compagnie. Mais c'est notre choix de vie, pour passer davantage de temps avec mes enfants.» Une famille qui s'est aussi laissé contaminer par son amour des aurores boréales... et des virées désormais compromises, titillant par trop leur conscience écologiste. «Il

faudrait par exemple une mesure politique exigeant des employeurs qu'ils prennent en compte la problématique climatique et donnent plus de jours de congé. Nous pourrions ainsi voyager de manière durable», rêve Christophe Pérez qui, estimant que la Terre appartient à tous, voudrait aussi voir les frontières abolies. Questionné sur le mot de la fin, le militant lancera un: «Rebellez-vous. Pacifiquement. Nous pouvons changer la société.» Du travail en perspective avant l'hypothétique aurore d'un nouveau monde... ■

**Les aurores boréales et australes*, Editions de l'Escargot Savant, en librairie.



THÉRIY PORCHET

Au cours de ses voyages en Laponie finlandaise, Christophe Pérez a mesuré l'impact du changement climatique.



DE BIAIS

Christophe Gallaz

BOLSONARO, NOTRE VISAGE

Les forêts d'Amazonie brûlent, comme chacun sait – et voici qu'apparaît plus nettement le visage de Jair Bolsonaro, le président du Brésil. Dans toute sa grossièreté, bien sûr, au premier coup d'œil. Bolsonaro rêvant de la période à laquelle les militaires étaient au pouvoir dans son pays en y multipliant les enlèvements, les assassinats ciblés et les exécutions sans jugement, dont il perpétue d'ailleurs la symbolique en imitant de la main la forme d'un pistolet, avant de réarmer dans la réalité ses concitoyens au nom de la légitime défense.

Bolsonaro tout agenouillé devant les lobbies de l'agrobusiness, qui soutiennent largement sa campagne électorale, et dont il sert aujourd'hui les intérêts en se débarrassant de tous les organismes institutionnels et de tous les dispositifs légaux visant à limiter jusqu'ici la destruction des forêts primaires brésiliennes dont le sol est convoité par les industriels de l'huile de palme ou du soja, et le sous-sol par les grands groupes miniers. Bolsonaro raciste, encore, face aux populations amazoniennes qu'il nomme indigènes avec un mépris agressif (alors qu'elles sont indigènes selon les ondulations millénaires de la plus noble Histoire), et qu'il prétend soulager de leur arriération civilisationnelle – de telle manière qu'elles iront immanquablement grossir la masse des démunis peuplant les favelas du pays. Bolsonaro climatocéptique enfin, une attitude qui relève du négationisme intellectuel pur et simple tant la démonstration du désastre environnemental planétaire est établie jusqu'au degré de l'indiscutable. Mais

un climatocéptique si brutalement autoproclamé qu'il devient, aux yeux des masses électorales souffrantes et d'autant plus crédules, la figure admirée du politicien enfin franc-tireur et décidé. Exactement comme Trump, d'ailleurs, ce crétin du nord n'ayant pour instrument dialectique que son arrogance de businessman. Voilà. Bolsonaro comme caricature ambulante. Celui qui s'est placé pour façonner sa trajectoire, comme tout pervers, à l'extérieur des normes intellectuelles et comportementales usuelles. Une sorte d'accident statistique incarné, qui constituerait un modèle dont nous pensons différer fondamentalement. Assez fondamentalement, d'ailleurs, pour rêver de faire destituer et même d'assassiner ce président perçu comme le responsable déterminant d'un écosystème aux conséquences planétaires. Or c'est plus complexe, comme on s'en doute, j'espère. Parce que les personnalités humaines, de la plus vertueuse à la plus vicieuse, s'emboîtent quasi génétiquement les unes dans les autres. Parce que je contiens en

moi-même un peu de Bolsonaro. Non pas parce que je regretterais comme lui le pouvoir de quelconques militaires, mais parce que j'appelle de mes vœux la mise en application d'un principe d'ordre économique et social clair au sein de nos sociétés, à l'instar d'un Montesquieu qui le définit et le promut dès 1748 en publiant *L'Esprit des lois*. Du bolsonarisme en proportion infinitésimale. Contrôlée. Et parce que je contiens en moi-même un peu de Bolsonaro dans la mesure où je soutiens à ma façon les exécrables lobbies de l'agrobusiness auxquels il s'est prostitué. Ce n'est pas que je les admire ou les estime: ils me font vomir. Mais parce que je suis un consommateur immanquablement captif de la filière alimentaire planétaire recourant aux produits tirés de la culture des palmiers à huile ou du soja. Cette filière notamment fondée, en partie, sur la destruction des forêts amazoniennes. Ainsi vont les choses qui constituent le drame absolu de l'espèce humaine. Celui qui la différencie de toutes les autres espèces animales. Le drame

de l'espèce humaine, ce n'est pas le fait que chacun de ses représentants contient un peu de ses congénères, et lui ressemble ne serait-ce qu'en proportion infinitésimale, du plus vertueux jusqu'au plus vicieux. C'est que la notion d'un intérêt général entre ces extrêmes n'existe pas. Et c'est que, dans le prolongement logique de cette débilité, la conscience de cet intérêt général à long terme et même à moyen terme existe encore infiniment moins. A partir de la dose infinitésimale de bolsonarisme que nous contenons chacun, nous ne savons rien construire. La phrase prodigieuse du poète Rainer Maria Rilke ayant écrit que «toutes les choses terrifiantes ne sont peut-être que des choses sans secours attendant que nous les secourions» ne nous sert à rien. Nous ne secourons pas nos pires adversaires. Et les flammes nous dévorent. ■

TOUJOURS PLUS DE STRESS AU TRAVAIL

Selon la dernière enquête de l'Office fédéral de la statistique, le stress et les risques psychosociaux ont augmenté dans le monde professionnel. Lignes maîtresses

Textes Sonya Mermoud

Plus d'une personne active sur cinq souffre de stress dans son travail, 21% exactement. En 2012, ce chiffre s'élevait à 18%. Près de la moitié des travailleurs concernés par cette problématique se déclarent épuisés émotionnellement et sont menacés de burn-out. Hausse aussi constatée en matière de risques psychosociaux. Seule la fréquence des dangers physiques est demeurée stable. Ces résultats émanent de la dernière enquête menée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en 2017 auprès d'un échantillon représentatif de la population. 22 134 personnes âgées de 15 à 64 ans ont répondu à une interview téléphonique et une large proportion d'entre elles également à un questionnaire complémentaire écrit. Cette analyse se déroule chaque cinq ans. Plus en détail...

PEUR POUR SON EMPLOI

Un salarié sur deux est confronté à au moins trois types de risques psychosociaux, soit 50% contre 46% lors du dernier sondage. Entrent par exemple dans cette catégorie des rythmes de travail élevés, un manque d'autonomie et de soutien social, les discriminations et les violences ou encore la peur de perdre son emploi. Selon l'OFS, les personnes âgées de 15 à 29 ans, celles sans formation ou encore les travailleurs de nationalité étrangère – Europe du Nord et de l'Ouest excepté – sont les plus exposés à cette situation. Si, toujours selon cette même source, quasi tous les types de risques psychosociaux connaissent une hausse, les évolutions les plus prononcées concernent le stress et la peur de se retrouver au chômage. Dans le premier cas, la part des personnes stressées croît dans toutes les branches d'activité, l'augmentation est toutefois particulièrement significative dans le secteur de la santé et du social. Dans le second cas, cette crainte frappe indistinctement les hommes et les femmes. Et a augmenté de 13 à 16%. «Cette fréquence n'avait pas varié entre 2007 et 2012», note l'OFS soulignant encore que l'inquiétude est plus récurrente dans les rangs des travailleurs avec un niveau de formation bas et de nationalité étrangère.

RISQUES PHYSIQUES TOUJOURS IMPORTANTS

Si les risques physiques ne sont pas plus élevés par rapport à la dernière enquête, ils restent importants: 45% des personnes en mentionnent au moins trois sur une liste de neuf. Parmi les contraintes les plus souvent signalées: les mouvements répétitifs et des positions douloureuses et fatigantes. Dans ce dernier cas, les femmes sont davantage concernées, les hommes étant plus souvent sujets à déplacer ou à soulever de lourdes charges. Mais elles sont aussi aujourd'hui plus nombreuses à mentionner des gestes répétés de bras ou de mains – 61% contre 57% en 2012. Leur proportion a aussi augmenté parmi les travailleurs soumis à des températures extrêmes, 22% contre 19%. «L'agriculture, l'industrie, la construction (hommes), le commerce, la restauration, les transports (hommes) ainsi que le domaine santé-social (femmes) sont les branches d'activité avec une fréquence de risques physiques significativement supérieures à la moyenne», relève l'OFS. Concernant les horaires de travail, la situation a évolué de manière différenciée selon les sexes. «En cinq ans, la part des hommes travaillant au moins 48 heures par semaine a reculé de 23 à 19%... A l'inverse, la part des femmes déclarant des journées de travail de 10 heures ou plus, au moins 5 fois par mois, a crû de 11 à 13%».

Questionnés sur l'intrusion du sujet du travail durant leur temps libre, 21% des hommes et 16% des femmes ont indiqué que cela leur arrivait au moins plusieurs fois par semaine. «Les personnes avec une formation de niveau tertiaire (25%) de même que celles travaillant dans l'enseignement et dans l'agriculture (37% dans les deux cas) déclarent nettement plus souvent travailler durant leur temps libre.»

RÉPERCUSSIONS SUR LA SANTÉ

Au final, les interviewés mentionnant au moins trois risques psychosociaux ou physiques sont plus nombreux à juger leur état de santé général moyen ou (très) mauvais que les autres travailleurs. Sont associés à ce diagnostic autoévalué: les positions douloureuses et fatigantes, la confrontation à des exigences émotionnelles, le stress et la peur de perdre son emploi. Enfin, l'épuisement émotionnel est considéré comme une indication d'un risque accru de burn-out. «En 2017, 20% des personnes ont déclaré éprouver ce sentiment.» Cette situation conduit les personnes qui en souffrent à estimer dès lors leur santé moyenne ou médiocre deux fois plus souvent que les autres. La détresse psychologique et la dépression sont aussi mentionnées nettement plus fréquemment dans les cas d'épuisement professionnel. ■



THIERRY PORCHET

La santé des salariés ne s'améliore pas, au contraire. Augmentation du stress, des pressions psychiques ou sociales, gestes répétitifs, manque d'autonomie, risques physiques participent, parmi d'autres éléments, à la détérioration des conditions de travail.

UNIA DEMANDE NOTAMMENT DE RÉDUIRE LA PRESSION SUR LES DÉLAIS

«Les résultats de cette enquête ne sont pas une surprise. Ils confirment les conclusions de nos propres sondages.» Spécialiste d'Unia pour la santé au travail, Christine Michel n'en trouve pas moins alarmantes les dernières informations de l'Office fédéral de la statistique (OFS). «Elles montrent clairement qu'une forte pression est exercée sur les salariés. Une charge de temps élevée liée à une diminution de l'autonomie constituent un risque pour la santé.» Pour la collaboratrice syndicale, il est nécessaire de mettre en place des mesures de prévention et de tenir compte de l'évolution du monde du travail vers les professions de services. «Il ne s'agit plus de penser seulement aux risques d'accident mais aussi psychosociaux. Il faut se soucier de l'ergonomie et de l'organisation du travail: réduire la pression sur les délais, pallier le manque de personnel, créer un climat professionnel agréable en offrant davantage de marge de manœuvre aux salariés. Le manque de participation nuit à la santé.» La syndicaliste préconise également une plus grande attention aux dangers physiques. «Dans le domaine de la vente par exemple, on ne saurait oublier la pénibilité de la fonction de caissière, contrainte à des mouvements répétitifs. Il faut envisager suffisamment de pauses, de rotations dans les activités. Et aussi former le personnel à de nouvelles tâches avec l'extension de la numérisation.» Pour le syndicat, l'état préoccupant de la situation rend d'autant plus incompréhensibles les attaques actuelles à l'encontre de la protection de la santé des salariés. «L'enregistrement des heures de travail, sa durée maximale, le respect des périodes de repos et l'interdiction de travailler le dimanche sont actuellement menacés par des interventions parlementaires. Unia fera tout ce qui est en son pouvoir pour les repousser. Au besoin, les syndicats lanceront le référendum.» ■

TRAVAIL UN SOUS-EMPLOI RECORD EN SUISSE

En 2018, le manque de travail en Suisse s'élevait à l'équivalent de 299 000 postes à plein temps. C'est ce qui ressort de l'enquête de l'Office fédéral de la statistique (OFS) intitulée «Indicateurs complémentaires au chômage: sous-emploi et force de travail potentielle supplémentaire 2018». L'an dernier, quelque 830 000 personnes souhaitaient ainsi travailler davantage. Ce chiffre comprend 231 000 chômeurs et 243 000 personnes faisant partie de «la réserve inexploitable de travail» (soit des personnes disponibles pour exercer une activité professionnelle mais sans chercher un emploi activement, soit qui cherchent un poste mais ne sont pas disponibles dans les deux semaines). Surtout, 356 000 salariés en sous-emploi désiraient augmenter leur durée de travail: pour 47,5% d'entre eux de plus de dix heures par semaine, et jusqu'à 20 heures hebdomadaires pour 21,4% des sondés. En d'autres termes, 7% des personnes actives aspiraient à travailler davantage. Ce qui fait de la Suisse, en comparaison européenne (dont la moyenne est de 3,4%), le pays qui affiche le taux le plus élevé de sous-emploi. Et de loin, l'Espagne arrivant en deuxième position avec 5,6% seulement. Une situation qui s'expliquerait, du moins en partie, par l'existence en Suisse de très nombreux postes à temps partiel (38,8% dont deux tiers de femmes). Reste qu'ici, comme chez nos voisins, le sous-emploi touche surtout les femmes. ■ AA

PRÉCARITÉ DOUBLES-JOBS

Paradoxalement, alors que le nombre de postes de travail qui manqueraient en Suisse pour combler les besoins des salariés et des chômeurs s'élève à près de 300 000 (voir ci-contre), environ 400 000 personnes doivent travailler pour deux employeurs ou plus afin de pouvoir joindre les deux bouts. C'est ce qu'a révélé le *Sonntagsblick* mi-août sur la base de nouveaux chiffres de l'Office fédéral de la statistique. D'après ces résultats, durant le premier trimestre 2019, 393 000 personnes ont travaillé pour deux employeurs ou davantage, soit 8,7% de la population active. Un taux record. Qui a plus que doublé depuis 1991, année où il s'élevait à environ 4%. Selon le journal dominical alémanique, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à disposer de deux occupations. Ainsi plus de 10 femmes sur 100 ont deux emplois ou plus, alors que la part des hommes est de 5 sur 100. Dans certaines branches comme l'industrie ou le nettoyage, les jobs multiples peuvent concerner jusqu'à 24 femmes sur 100. En Suisse, cette différence entre les sexes est la plus forte d'Europe, constate le *Sonntagsblick*. Cette précarité est due tant à des contraintes économiques que familiales, notamment pour des femmes avec enfants obligées de cumuler plusieurs petits boulots, face au manque de structures d'accueil pour les enfants. Les personnes sans formation sont également les plus touchées par ces doubles activités. ■ SH

**Vos annonces sont à envoyer à: L'Événement syndical,
Service des annonces, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne**

UN JUGEMENT SEXISTE ET KAFKAÏEN

Une salariée, licenciée mais protégée en raison de grossesses rapprochées, a été déboutée par le Tribunal fédéral. Il estime qu'elle aurait dû offrir ses services à son entreprise, disparue de Genève en raison du regroupement de ses activités en Russie...

Textes Sylviane Herranz

« Pour avoir des enfants, il faudrait se plier à ce que veut la société, et ne plus avoir le droit de choisir librement. C'est ainsi que j'ai ressenti la décision du Tribunal fédéral. Ça m'a déchiré les boyaux de savoir que la possibilité de concevoir une famille comme nous le souhaitons est niée. » Presque deux mois jour pour jour après la grève des femmes du 14 juin, Marion*, soutenue par Unia Genève, dit son amertume à la lecture du jugement rendu par la Cour suprême helvétique en avril. Par trois femmes juges de surcroît. Un arrêt statuant sur le paiement du salaire, alors qu'en raison de trois grossesses rapprochées, les délais de congé successifs à un licenciement collectif ont été annulés ou reportés. La cour a ainsi donné raison à son employeur, Lagen SA, filiale d'une multinationale russe de la mode, qui a fermé ses bureaux en Suisse à la fin de l'année 2014. Le Tribunal estime que Marion aurait dû offrir ses services à l'employeur, bien qu'elle ait été libérée de son obligation de travailler et que Lagen SA n'existait plus, n'ayant gardé qu'une adresse auprès de son avocat. Dans son recours, l'employeur sous-entendait également qu'être enceinte et, par là, protégée contre le licenciement, serait un abus de droit. Les juges fédérales n'ont pas tranché la question, mais Alessandro Pelizzari, secrétaire régional d'Unia Genève, s'en indigne: « Il n'est pas acceptable de reprocher aux femmes d'être enceintes, même durant le délai de congé! »

AFFAIRE COMPLEXE

« J'ai commencé à travailler à plein temps en janvier 2013 chez Lagen SA à Genève. Je m'occupais des achats, de l'approvisionnement et je gérais la création de modèles. Quatre mois plus tard, j'ai annoncé ma première grossesse à l'employeur. L'année suivante, en mars 2014, l'entreprise a annoncé l'arrêt de ses activités en Suisse. En avril, j'ai reçu mon congé dans le cadre du licenciement collectif. J'étais alors enceinte de mon deuxième enfant. Et grâce à Unia qui est intervenu pour tenter de négocier un plan social, j'ai appris que je bénéficiais d'une protection », explique Marion. Le droit du travail helvétique protégeant la maternité, son licenciement était nul (voir ci-dessous).

Face notamment à la crise en Ukraine, l'entreprise, appartenant à la marque Oodji qui possède des boutiques en Russie et dans les pays de l'Est, avait décidé de fermer ses bureaux suisses et français. A Genève, une cinquantaine de licenciements ont été prononcés au printemps 2014. Le solde des 86 emplois existants a été supprimé les mois suivants.

Entre avril 2014 et mai 2015, Marion recevra cinq lettres de licenciement. Des congés nuls, ou suspendus, en raison de sa maternité et d'une intervention chirurgicale. Le cinquième licenciement est donné en mai 2015, avec effet au 31 juillet 2015. Il est assorti d'une libération de l'obligation de travailler. Or, en juin 2015, Marion apprend qu'elle attend son troisième enfant. Le délai de congé est reporté. Mais Marion ne



Victime d'un licenciement collectif, Marion a dit son dépit face aux arguments de la Cour, d'autant plus que son entreprise avait quitté la Suisse.



Le 15 août dernier, Maxime Clivaz (à g.), juriste à Unia Genève, et Alessandro Pelizzari, secrétaire régional, ont présenté avec Marion le jugement du Tribunal fédéral qui remet en cause la protection contre le licenciement en cas de maternité.

touchera plus son salaire durant la période qui suivra.

DÉCISION ABSURDE

En 2016, elle intente une action auprès des prud'hommes pour réclamer le paiement des treize salaires auxquels elle a droit. Une somme de plus de 70 000 francs. N'ayant pas obtenu gain de cause, elle fait appel auprès de la Chambre des prud'hommes de la Cour de justice du canton. Cette dernière lui donne raison et condamne l'entreprise à lui verser son salaire. L'employeur recourt alors au Tribunal fédéral, invoquant notamment que Marion n'a pas offert ses services après le 31 juillet 2015. Les trois juges fédérales lui ont donné raison.

« C'est absurde! s'exclame Maxime Clivaz, juriste d'Unia. L'entreprise n'avait plus d'activité à Genève, et l'avait libérée de son obligation de travailler. De plus, Marion avait offert ses services par skype, ce dont les juges n'ont pas tenu compte. Elle avait aussi réclaté le salaire de juillet 2015 qu'elle n'avait pas reçu. »

CONSÉQUENCES FINANCIÈRES MAJEURES

Ce jugement, cassant l'arrêt de l'instance cantonale, risque d'avoir de lourdes répercussions financières pour Marion. Outre le fait qu'elle ne touchera pas le moindre centime de ses treize mois de salaire, la caisse de compensation pourrait lui réclamer les 20 000 francs d'indemnités et d'allocations familiales reçues sur la base du jugement cantonal.

« La trame de fond de ce jugement est profondément sexiste. Il laisse entendre que cette femme a débuté son travail pour tomber enceinte dans le but de percevoir des indemnités! » tonne Alessandro Pelizzari. Le secrétaire régional d'Unia annonce que si ces indemnités devaient être restituées, Unia lancerait un appel à la population pour apporter un soutien financier à Marion et porterait le débat au niveau politique.

« Cet arrêt est particulièrement choquant, poursuit le syndicaliste. Il est tombé en pleine année féministe, alors que les femmes préparaient la grève ayant rassemblé un demi-million de personnes. Un mouvement dénonçant les violences sur les lieux de travail et les discriminations en lien notamment avec la grossesse et la maternité. Et là, trois juges fédérales condamnent une salariée parce qu'elle n'a pas offert ses services à une société qui n'avait plus d'activité à Genève! »

Une décision surprenante venant de femmes? « Les sensibilités politiques ne sont pas dues au genre. Ces trois juges évoluent sur une autre planète, celle du conservatisme de droite qui œuvre tous les jours contre l'égalité et le droit

des femmes », répond Alessandro Pelizzari. Quant à Marion, bien que déçue, elle n'est pas surprise non plus: « Je travaille actuellement et je peux dire que les entretiens d'embauche que j'ai eus

avec des femmes ont été les plus difficiles. » ■

*Prénom d'emprunt.

POING LEVÉ

S'EN GRILLER UNE, OU LE CERVEAU?

Par Aline Andrey

La mention « non-fumeur » dans les offres d'emploi fait son apparition depuis quelque temps. Une pratique clairement discriminatoire, dénonce le syndicat Unia, la cigarette relevant de la sphère privée, du moment que l'employé ne fume pas à son poste de travail. S'il ne fait plus aucun doute pour personne que le tabac est mauvais pour la santé (rappelons toutefois qu'originellement les peuples du continent américain l'utilisaient à dose homéopathe comme médicament et outil spirituel), il semble que le « deux poids deux mesures » soit en vigueur en termes de santé publique. Pour ne donner qu'un exemple parmi d'autres: les CFF viennent de renforcer leur politique anti-clopes en délimitant des zones fumeurs de deux mètres autour du cendrier sur les quais (à l'air libre, il va sans dire). Par contre, aucun wagon n'est encore consacré à celles et à ceux qui souhaiteraient ne pas être bombardés d'ondes de téléphones portables.

Une question d'autant plus d'actualité que la 5G commence à coloniser le territoire suisse, malgré les débats et les oppositions. Aucune votation, aucun véritable moratoire, ni cantonal ni communal ne semble légalement possible. Or, de nombreuses personnes électro-sensibles ne supportent déjà plus les rayonnements électromagnétiques présents à haute dose dans notre environnement. Et, déjà, d'autres commencent à témoigner de nouveaux maux, notamment à Genève, dont l'apparition semble coïncider avec la mise en fonction de ces nouvelles antennes. Ces dernières années, un nombre important de médecins et de spécialistes n'ont cessé d'appeler au principe de précaution. Mais qu'importe, les opérateurs semblent avoir les coudées franches, le Conseil fédéral leur ayant octroyé les concessions avant même de publier son étude, toujours en cours, sur la question.

Cela rappelle le temps où la cigarette était sur tous les écrans et les affiches publicitaires. Un symbole d'émancipation et de séduction. Et pourtant des politiques de santé publique ont permis de supprimer la fumée sur les lieux de travail et jusqu'aux boîtes de nuit. Preuve que la volonté politique peut faire des miracles. Même si l'industrie du tabac a su créer, dans la foulée, de nouveaux marchés dans les pays en développement et proposer cigarettes électroniques et autres alternatives chimiques. Triste écho au business des pesticides qui polluent nos terres et nos eaux. Avec le blanchiment des politiques à la botte des pharmas? Avec la 5G, ce sont de nouveaux appareils – impliquant l'exploitation d'êtres humains et la pollution de terres – que de nombreux consommateurs vont acheter pour recevoir, quelques milliardièmes de secondes plus vite, la réponse à leur curiosité machinale: « T'es où? » La question ne serait-elle pas plutôt: Où allons-nous? Interdit de s'en griller une, mais se cramer le cerveau, pas de problème? Quant aux dégâts sur la capacité d'attention, sur la richesse des relations humaines et la conscience du moment présent, c'est encore un autre débat, vertigineux. ■

PROTECTION CONTRE LE LICENCIEMENT EN CAS DE MATERNITÉ, CE QUE DIT LA LOI:

- Dans la mesure où le temps d'essai est terminé, il est interdit en Suisse de licencier une femme enceinte dès le 1^{er} jour de sa grossesse et durant les 16 semaines qui suivent l'accouchement.
- Conformément à l'article 336c du Code des obligations (CO), un tel licenciement est nul.
- Seul un congé avec effet immédiat pour justes motifs (art. 337 ss du CO) peut être valable.
- L'interdiction de licencier ne vaut pas pour un contrat de durée déterminée. Ce dernier s'éteint automatiquement à la fin de la durée prévue.
- En cas de licenciement donné avant la grossesse, le délai de résiliation est suspendu et reprend après les 16 semaines de protection suivant l'accouchement.
- En cas de maladie durant la grossesse, l'employée a droit au versement de son salaire selon les dispositions de l'article 324a du CO et cela jusqu'à la naissance. Ensuite, elle bénéficie, si elle remplit les conditions légales, des allocations perte de gain en cas de maternité. ■

CAP SUR LA DIGITALISATION

Vers quoi évolue le transfert d'informations? *L'ES* a interrogé une représentante de la RTS ainsi que trois jeunes pour mieux comprendre les enjeux et les risques de la digitalisation des médias

Textes Jiyana Tassin

Konbini, Vice, Brut... Ces noms vous disent-ils quelque chose? Présents sur les réseaux sociaux tels que Youtube, Instagram ou encore Snapchat, ces médias génèrent un engouement de la jeunesse. Mais comment les définir? Entre information et divertissement, la frontière est fine. Et les avis divergent. Pourquoi s'informe-t-on de plus en plus sur internet? Pour Anne-Paule Martin, cheffe du numérique à la RTS, il s'agirait d'une question d'offre: «Depuis une quinzaine d'années, elle se multiplie sur internet. Les habitudes de consommation évoluent également.» Une situation délicate que l'entreprise doit gérer pour garder ses spectateurs et ses auditeurs traditionnels – une majorité de personnes de 50 ans et plus – tout en captant l'intérêt de nouveaux utilisateurs. Dans ce but, la RTS développe, depuis de nombreuses années, une offre digitale riche (site web, applications mobiles, présences sur les réseaux sociaux, etc). Mais pour attirer la jeune génération, elle a créé, en 2017, une nouvelle marque: Tataki. Un média proche de Konbini*, dans lequel sont regroupés des vidéos Facebook, Youtube, des storys et des contenus Instagram ou Snapchat. «Les journalistes doivent s'adapter à ces nouveaux modes d'information. Ce n'est pas le choix de la

plateforme qui fait la qualité du journalisme. Le travail de fond reste identique, même si le vecteur est plus léger. Il offre aussi la possibilité de construire un lien direct avec le public. De cocréer avec lui», explique Anne-Paule Martin, avant d'ajouter: «Ces médias ont réussi à toucher la jeune génération. Il serait très mal venu de les prendre

de haut. Plaire aux 18-25 ans n'est pas une mince affaire. Je suis bien placée pour le savoir.» Entre concurrence et intérêts partagés, ces différentes plateformes se complètent, s'observent et s'inspirent aussi les unes des autres. En effet, la RTS produit des contenus en partenariat avec des marques tels que Konbini ou Kapwa. Sans perdre de vue

son objectif premier. «Nos publications sont informatives. Cette mission du service public nous est donnée par le Conseil fédéral. C'est là que se situe la différence fondamentale entre ces vecteurs et nous.» Pour la collaboratrice de la RTS, les médias traditionnels sont de plus en plus amenés à travailler sur des modèles mixtes. C'est-à-dire, à conti-

nuer de servir leurs utilisateurs actuels tout en produisant davantage de contenus pour des plateformes tierces à destination de nouveaux publics. ■

*Société française dont on vient d'apprendre la fermeture de sa rédaction helvétique basée à Vevey et le licenciement de ses six collaborateurs.



Nouveaux médias électroniques: information ou divertissement? La limite est difficile à discerner, mais des sites comme Konbini ont la cote auprès de la jeunesse.

TÉMOIGNAGES

AURÉLIEN BAUD, 17 ANS, ÉTUDIANT

«Je m'informe quasiment tous les jours à moins de ne pas avoir accès à internet. Le seul journal que je lis, et à mon avis le meilleur en Suisse, c'est *Le Temps*. Sinon j'utilise principalement les réseaux sociaux tels que Facebook ou Instagram. J'y suis le fil d'actualité de plusieurs médias comme la RTS, *Le Temps*, *Le Courrier* ou *Bon à savoir*. J'aime bien aussi les vidéos que postent *Le Monde* sur Instagram. A mon avis, les gens utilisent de plus en plus internet pour s'informer parce que c'est facile d'accès, plus interactif et que ça demande moins d'efforts. L'approche est tellement plus simple, on est au courant de tout grâce à des notifications. Mais j'essaie tout de même de garder du recul, il faut rester vigilant sur internet. Le phénomène des *fake news* en est un bon exemple. J'ai une vision plutôt positive des médias tels que Konbini ou Vice, mais je garde également quelques réserves. Ils ont souvent du mal à mesurer la limite entre l'information et le divertissement. Malgré cela, je considère ces plateformes comme des médias d'information. Je regarde Konbini presque tous les jours et je pense que les gens qui critiquent ces vecteurs sont souvent des journalistes de la vieille école. Ils ont peur de se faire remplacer et n'ont pas compris que ces nouveaux médias ne sont pas opposés mais complémentaires à leur travail. Cet engouement pour les réseaux sociaux est toutefois certainement dû au fait que les gens ont de moins en moins confiance dans les médias traditionnels. Les journaux sont, la plupart du temps, contrôlés par une seule et même personne et ça ne donne pas confiance. Mais la méfiance n'est pas le seul facteur qui explique la mauvaise santé actuelle de la presse. Le problème se situe plus globalement dans la stratégie commerciale des médias. Je sais que c'est paradoxal mais pour que ce soit rentable, il faut arrêter de tout faire pour que ça le soit. Les infos "chocs" ne sont pas très intéressantes alors que si on offre de la qualité au lecteur, ça marche mieux.» ■

JULES FREISS, 19 ANS, ÉTUDIANT

«La digitalisation permet une plus grande accessibilité. Grâce à internet, tout le monde a accès à l'information. Mais les choses ne sont pas si simples, car ces technologies suppriment également des emplois à court terme. Tamedia en est un bon exemple. Les licenciés étaient, pour la plupart, engagés depuis longtemps et leurs possibilités de reconversion sont actuellement minimales. Il ne faut pas non plus oublier le point de vue écologique. Les serveurs internet utilisent une grande partie du réseau électrique mondial et cela a de terribles conséquences sur notre bilan énergétique. Et puis, il y a un côté concret avec le papier, olfactif

même. Je ne crois pas que les journaux papier disparaissent un jour. On pourrait faire une analogie avec la musique. De plus en plus de gens utilisent des plateformes telles que Spotify. Malgré ça, les disques et les vinyles survivent. Je crois qu'il en ira de même pour la presse. Je lis presque tous les jours le *24 heures*. J'aime le tenir entre mes mains, sentir le papier. Ça n'a rien à voir avec le format digital. Malgré cela, il m'arrive quand même d'utiliser internet. J'écoute souvent la RTS le matin en déjeunant et je regarde aussi les vidéos que poste *Le Monde* sur Youtube. Je trouve que ce sont de bons compléments. Pour moi, les plateformes telles que Brut ou Vice sont plus des médias d'information alternatifs. Ils apportent un autre regard, souvent subjectif. Quant à Konbini, je ne le considère pas comme un média d'information mais plutôt de divertissement. Son contenu reste trop en surface. Ce sont des articles sans sources et on a très peu d'informations sur les rédacteurs. Je pense qu'il serait faux de considérer ces médias comme l'avenir du journalisme. Ils s'adressent aux jeunes et, dans ce sens, je crois qu'ils se développeront. Mais j'ai l'impression qu'avec le temps, on recherche plus de précisions, de professionnalisme et on se tourne vers des journaux plus traditionnels. La preuve, j'adorais Konbini il y a quelques années.» ■

JEANNE VINÇANI, 17 ANS, ÉTUDIANTE

«J'ai une vision très positive de la digitalisation. Ça m'a beaucoup aidée à accéder à l'information et j'ai la même impression avec mon entourage. Notre génération n'a plus le réflexe d'acheter le journal. Mais d'un autre côté, j'ai le sentiment que les jeunes s'informent d'avantage grâce à internet. Ça a créé une conscientisation. On peut s'informer partout, tout en faisant autre chose, comme manger. Dans ce sens, je ne vois pas de raison pour que le travail journalistique change avec la concurrence numérique. Sous réserve qu'elle reste payante. De plus, internet a aussi permis une plus grande diversification quant à la quantité et aux types de supports de l'information. Ce qui élargit grandement le public cible. Face à ça, les journaux papier ont, à mon avis, peu de chances. Pour ma part, je lis presque tous les jours plusieurs journaux en ligne comme *Le Matin* ou le *24 heures*. Ça m'arrive aussi de regarder le "Téléjournal" avec mes parents ou d'écouter la RTS quand je suis dans la voiture avec eux. Les discussions qu'on partage, à table notamment, me permettent de m'informer. Et ma mère m'envoie aussi fréquemment des articles de la RTS. J'utilise aussi les réseaux sociaux, principalement Instagram et Youtube. J'apprécie beaucoup les plateformes telles que Vice, Konbini ou Brut. Et je suis aussi plusieurs médias anglais comme Cut ou Jubilé. Mais je reste très sceptique quant à la qualité des articles, émissions, vidéos... qu'on y trouve. Il ne s'agit pas de médias d'information mais plus de divertissement.» ■

LES RÉSEAUX SOCIAUX, FACTEURS DE DÉPRESSION



Une étude menée par des chercheurs de l'Université de Montréal a démontré que l'utilisation des réseaux sociaux et de la télévision, chez les adolescents, peut générer des symptômes de dépression. Dans leur analyse, dont les résultats ont été publiés récemment, les scientifiques ont mesuré le temps d'exposition et la nature des contenus regardés par les ados sur les réseaux sociaux, la télévision, les jeux vidéo et l'ordinateur. 3826 jeunes ont participé à l'enquête. Et les conclusions sont sans équivoque. Les jeunes utilisant beaucoup les réseaux sociaux et la télévision auraient plus de symptômes dépressifs et anxieux que les autres. Un phénomène qui augmenterait avec les années. En outre, les plateformes telles que Facebook, Twitter ou Instagram seraient plus néfastes pour la santé mentale que les jeux vidéo. D'après la recherche, cette situation s'expliquerait par les sites que les adolescents consultent et qui les poussent à se comparer aux autres. Richesse, beauté ou voyages... Autant de sujets qui retiennent leur attention et engendrent des besoins d'identification. En visitant fréquemment ce type de médias, l'estime de soi se détériore. Et c'est encore pire puisque le contenu des réseaux sociaux est personnalisé en fonction de ce qu'on aime ou regarde. Un véritable cercle vicieux... ■

LA TERRE, ENJEU LOCAL ET MONDIAL

Dans la campagne vaudoise, deux paysans, l'un brésilien l'autre suisse, se sont rencontrés pour un échange fécond entre techniques biologiques et difficultés politiques

Textes Aline Andrey
Photos Neil Labrador

Deux paysans, tous deux sans terres à l'origine, militent chacun à sa manière dans son contexte spécifique. Le Brésil, la Suisse, deux politiques agricoles, deux espaces, pourtant inextricablement liés. Manoel Missias Bezzera, coordinateur du secteur de production et membre de la direction exécutive du Mouvement des Sans Terres (MST), était en Suisse début août dans le cadre d'un échange Sud-Nord avec le syndicat Uniterre et l'ONG E-changer. Parmi ses visites dans les cantons de Vaud et de Genève, il a rencontré Antoine Hentsch du domaine des Eterpis à Gollion. Non issu d'une famille paysanne, ce dernier a fait un apprentissage d'agriculteur – où il a notamment appris toutes les manières d'épandre les pesticides et le labour, deux techniques qu'il refuse de pratiquer aujourd'hui –, puis des études d'ingénieur agronome et de management. Il a travaillé quatre ans chez Syngenta, autant dans le service public, avant d'acheter, il y a trois ans, la ferme des Eterpis déjà cultivée biologiquement par son prédécesseur. «Ce n'est vraiment pas facile de s'installer quand on n'a pas de terres familiales», explique Antoine Hentsch, qui en impose par ses connaissances et son parcours hors du commun. «Ici, j'ai mis toutes mes économies, je me suis endetté, je ne pars plus en vacances et

je sais que je ne gagnerai jamais plus un salaire tel qu'auparavant. Mais je n'ai aucun regret. Je veux montrer que c'est possible d'être un paysan, au départ sans terres, de faire du bio complet (sans cuivre, sans souffre...), de la biodynamie, de la vente directe et de s'en sortir. Si on y arrive en Suisse, c'est sûrement possible ailleurs.» A ses côtés, Michelle Zufferey, secrétaire d'Uniterre, renchérit: «L'accès à la terre est un combat mondial, qui touche très fortement la Suisse. La souveraineté alimentaire est l'une des solutions.» Et de rappeler: «La Suisse importe du soja pour le bétail sans égard pour les impacts environnementaux, notamment la déforestation, dans les pays d'origine. Cela ne peut pas continuer comme ça.»

DE L'AUTONOMIE

La jeune famille Hentsch produit et vend elle-même le fruit de ses récoltes directement, sans intermédiaire. L'indépendance en étendard, elle porte une vision où la biodiversité et le respect de la terre sont essentiels, consciente des enjeux du réchauffement climatique déjà perceptible. Fondée sur la diversification, sa production comprend légumes, viande, œufs, miel, pâtes, tofu, pain, jus de pomme, sauce tomate, huile de noix et peut-être bientôt du lait. «J'avoue que je me questionne beaucoup en ce moment par rapport à la viande...» précise Antoine Hentsch à son homologue, grâce à la

traduction de Mariana Alves Tavares, anthropologue multilingue. Le paysan explique viser la complémentarité entre le travail de précision de la main et la rapidité des machines. «En Suisse, on peut avoir beaucoup d'argent pour acheter des machines énormes. Pour moi, c'est incohérent écologiquement. Je privilégie mon petit tracteur économique, dont l'énergie pour le fabriquer a été amortie, puisqu'il a plus de 30 ans. Sa mécanique est simple, donc il est facile à réparer. Avec de la technologie basse, je reste maître de la machine. Et puis, la permaculture, une fois maîtrisée, est très productive mais peu mécanisable.» Antoine Hentsch et son épouse forment deux apprentis. Son père, mécanicien de métier, collabore aussi sur le terrain, ainsi que des *wwoofers* (volontaires internationaux qui travaillent quelques heures par jour contre le repas et l'hébergement). «Plus jeune, j'ai beaucoup voyagé. Avec le *wwoofing* ou l'accueil de visiteurs pour le brunch du 1^{er} Août, par exemple, c'est le monde maintenant qui vient à moi. C'est important de pouvoir continuer à échanger», indique le paysan en s'adressant à son homologue brésilien avec enthousiasme.

POUR UNE AUTRE AGRICULTURE

Manoel Missias Bezzera lui demande à quel point l'Etat lui vient en aide. «Même si l'agriculture en Suisse est la plus soutenue au monde, après le Ja-



Le Suisse Antoine Hentsch et le Brésilien Manoel Missias Bezzera, deux parcours de paysans sans terres.

pon, pour ma part, je ne veux pas accomplir de prestations incohérentes juste pour gagner de l'argent. Comme l'immense majorité des paysans, je souhaite vivre de mon travail et non des subventions. Le milieu agricole doit se poser les bonnes questions, comme celle par exemple de son bilan carbone, lance Antoine Hentsch. Pour une vraie durabilité, je dois améliorer la qualité du sol. Il faut penser à la future génération, sinon l'avenir s'an-

nonce bien sombre.» La rotation des cultures, l'utilisation d'un compost fait maison enrichi encore avec des préparations biodynamiques, l'usage d'engrais verts sont autant d'alternatives. Les deux paysans échangent sur des techniques telles que la *Milpa* utilisée traditionnellement par les Amérindiens, bien avant que le mot permaculture apparaisse. Soit une plantation mixte de maïs doux, de courge et de haricots, qu'Antoine Hentsch expérimente dans l'un de ses champs. Juste derrière, des tournesols semés un peu plus tard pour nourrir les abeilles sur-tout. Michelle Zufferey jette un œil avisé sur les parcelles, souligne la rareté des cultures maraîchères pleine terre (les serres étant souvent privilégiées car nécessitant moins de travail). Et lance admirative: «Ici, on sent l'amour du travail, tout est fait avec soin.» Après deux heures de découverte sur les neuf hectares de terrain, les différentes plantations, l'élevage de poules, de cochons et de moutons, les arbres fruitiers, les ruches, le local de transformation des produits, les deux paysans s'assentent enfin à l'ombre pour boire un jus de pomme maison. Manoel Missias Bezzera regrette: «Chez nous, dans les écoles agricoles, on ne parle pas d'environnement.» «Chez nous non plus, pas de manière cohérente en tout cas!» renchérit Antoine Hentsch. Tous deux estiment que des cours sur la situation climatique, la biodiversité, les alternatives à l'agriculture conventionnelle devraient être dispensés. Et le Brésilien de conclure: «Le futur de l'humanité passe par le soin au sol, à l'air, à l'eau, à la biodiversité. Ici, je suis heureux de voir que les mouvements de paysans au Brésil ne sont pas seuls. Il faut continuer de lutter, partout.» ■

marche-bio-les-eterpis.ch

LE POUMON DE LA PLANÈTE EN DANGER

Trois questions posées début août (avant les terribles incendies en Amazonie de la semaine dernière) à Manoel Missias Bezzera, coordinateur du secteur de production et membre de la direction exécutive du Mouvement des Sans Terres (MST):

Qu'avez-vous appris de votre séjour en Suisse?

«C'est très différent du Brésil. J'ai appris beaucoup sur les droits des paysans dans votre pays, sur d'autres pratiques d'agriculture, plus conscientes des enjeux écologiques et de santé, sur les petites machines qu'on peut utiliser pour travailler la terre. La Suisse encourage une agriculture biologique. Au Brésil, c'est tout le contraire. Par exemple, rien qu'au mois de juillet, le gouvernement a réautorisé 52 produits agrottoxiques, interdits auparavant. En plus des 262 pesticides déjà utilisés.

Où en est l'agriculture biologique au Brésil?

Il existe deux modèles au Brésil, l'un c'est l'agro-business des grands propriétaires, les *latifundios*, soutenus par le gouvernement de Bolsonaro qui subventionnent ceux qui promeuvent une agriculture basée sur les pesticides et les semences transgéniques, liés aux multinationales telles que Bayer, Cargill, Syngenta, Monsanto (racheté par Bayer, *ndlr*). L'autre modèle est celui des petites

exploitations familiales, notamment du MST, qui privilégie le modèle agroécologique, les semences naturelles, sans pesticides ni techniques qui détruisent la nature.

Qu'a changé l'arrivée au pouvoir de Jair Bolsonaro en janvier 2019?

Le président traite les paysans du MST de «sangliers» qu'on peut donc chasser, voire de «terroristes». Le gouvernement change les lois pour détruire encore plus, criminaliser et tuer les gens qui font de l'agriculture respectueuse de la nature, notamment les indigènes et les paysans liés au MST. La déforestation est immense, car tout est fait pour l'agro-business ou alors pour l'exploitation des minerais. Un des projets en cours: la déforestation de 2,7 millions d'hectares de l'Amazonie (en comparaison, la surface agricole utile en Suisse est de 1 million d'hectares, soit un tiers du pays, *ndlr*). Or, l'impact est mondial. Il est important que les gens ici en Europe sachent ce qu'il se passe chez nous, car cela a des répercussions

pour le monde entier. Les médias brésiliens promeuvent l'agro-business comme la meilleure option pour nourrir le monde. Or, 70% de la nourriture au Brésil provient de l'agriculture familiale. L'agro-business est une agriculture d'exportations (soja, viande, canne à sucre). Il n'apporte ni emploi ni lutte contre la faim, et empoisonne les ressources naturelles. Nous devons résister. Ce qu'il est important de comprendre, c'est que les multinationales ont un gros impact. Et bon nombre d'entre elles ont leur siège en Suisse. Si elle était acceptée, l'initiative fédérale sur les multinationales responsables nous permettrait de porter plainte contre les exactions commises chez nous. C'est essentiel, car nous vivons tous dans le même monde. L'Amazonie doit être protégée d'un préjudice fou qui privatise les ressources naturelles en les vendant à de grosses sociétés. Et la protection des activistes au Brésil passe aussi par une visibilité internationale. ■



Antoine Hentsch a fait découvrir ses cultures, ses outils et son local de transformation à Manoel Missias Bezzera, accompagné par Mariana Alves Tavares, traductrice, et Michelle Zufferey, secrétaire du syndicat Uniterre.

Acte 42 des Gilets jaunes: chaîne humaine sur la frontière

Samedi 31 août, les Gilets jaunes français et suisses seront à Genève pour dénoncer les violences policières et défendre le droit de manifester

Sylviane Herranz

Les Gilets jaunes se tendent la main par-dessus la frontière franco-suisse. Ce samedi 31 août, pour leur Acte 42, soit la 42^e semaine de lutte, ils formeront une grande chaîne humaine entre les deux pays, avec un point d'orgue à la place des Nations à Genève où une première manifestation pacifique avait eu lieu le 20 février dernier pour dénoncer les violences policières commises par les forces de l'ordre du gouvernement Macron. Un millier d'entre eux, venus de toute la France, étaient présents ce jour-là. Avec leurs homologues suisses, ils appellent à cette nouvelle mobilisation entre Ferney et Genève pour dire stop à ces violences et exiger l'arrêt définitif de l'utilisation des armes de guerre, parmi lesquelles le LBD40, produit à Thounne. Des centaines de personnes ont été gravement mutilées ou blessées depuis le début du mouvement le 17 novembre 2018 et des milliers arrêtées et condamnées. Les Gilets jaunes français et suisses exigent également le respect du droit de manifester. Ils invitent les citoyennes et les citoyens des deux côtés de la frontière à se joindre à cette chaîne humaine ce samedi. Seront présents des victimes de la violence policière, éborgnées par le LBD40, mutilées, mais aussi des médecins et diverses personnalités. Une fois réunis sur la place des Nations, ils remettront un dossier sur les violences à un responsable de l'ONU et à un autre du Haut Commissariat des droits de



Le 20 février dernier, quelque 1000 Gilets jaunes venus de toute la France avaient manifesté dans le calme à la place des Nations à Genève.

l'homme. Des médailles seront aussi décernées aux victimes.

AU PROGRAMME

La journée démarrera dès 9h côté France, avec un rassemblement sur un rond-point, dont l'emplacement sera communiqué sur Facebook. A 10h, départ en direction de la douane de Ferney-Voltaire. A 13h, passage d'un flambeau symbolique en Suisse. Côté Suisse: arrivée des participants entre 12h et 13h à la place des Nations ou au parking 47 de l'aéroport. De 13h30 à 14h30, constitution de la

chaîne humaine. De 14h30 à 15h30, les participants de l'aéroport rejoignent la place des Nations. Vers 15h30, regroupement des manifestants. De 16h à 18h face à l'ONU, remise du flambeau, du dossier, des médailles et prises de parole. Dès 18h, détente et musique au parc Rigot. ■

Plus d'informations sur Facebook: Acte 42 - Événement national frontière France/Suisse

Syngenta: stop aux pesticides extrêmement dangereux!



Jeudi dernier à Bâle, Public Eye a remis à Roman Mazzotta, directeur de Syngenta Suisse, une pétition contresignée par près de 38 000 personnes, devant des portraits de militants brésiliens peints avec de l'eau contaminée aux pesticides... Les signataires demandent à la multinationale de cesser la production et la vente des produits extrêmement dangereux, comme l'atrazine, le glyphosate et le paraquat. Substances faisant des ravages sanitaires et environnementaux dans les pays où elles sont largement utilisées. Comme au Brésil où une enquête de Public Eye a montré que des millions de personnes y sont exposées, avec des risques énormes en matière de cancer, de malformations congénitales, de maladie de Parkinson et d'autres affections. Une situation qui concerne également tous les autres pays consommateurs de ces substances toxiques. En Suisse, bien que certains produits ne soient plus commercialisés, des résidus de pesticides se trouvent dans l'eau potable, notamment l'atrazine, perturbateur endocrinien interdit dans nos frontières depuis 2007. Public Eye a aussi rappelé le rôle central joué par Syngenta dans la vente de ces pesticides hautement toxiques. Et indiqué qu'en 2017, le géant bâlois avait réalisé un chiffre d'affaires d'environ 3,9 milliards de dollars grâce à ces substances. ■ **L'ES**

Plus d'infos sous: stop-pesticides.ch

COURRIER

POLITIQUE DES RETRAITES, UNE LOGIQUE DÉLIRANTE

Le but d'une bonne politique des retraites est d'offrir aux travailleurs un second souffle. Or, c'est tout le contraire auquel on assiste. Quotidiennement, certains partis de droite militent pour une prolongation de l'âge de la retraite à 66 ans, voire à 67 ans pour tous, et le plébiscitent. C'est de la pure démence, lorsque l'on sait qu'un chômeur âgé de 50 ans et plus ne retrouve pas aussi aisément un gagne-pain. Certains doivent vivre d'expédients, ou se retrouvent dans une précarité proche de la misère. Dès lors, on peut se poser la question de savoir si l'allongement de l'espérance de vie ne sert qu'à faire travailler plus longtemps la population? N'y aurait-il pas de meilleures raisons d'améliorer la durée de l'existence? Offrir une meilleure qualité de vie aux travailleurs âgés, surtout à ceux qui ont connu des labeurs pénibles! Se consacrer aux autres, aller à leur rencontre, partager des expériences, n'est-ce pas aussi utile à la société que le travail, dont on fait une gloire destructrice? D'ailleurs, il est important de savoir que beaucoup de ceux qui en ont la possibilité prennent leur retraite avant l'âge prévu à cet effet. C'est la preuve que le travail use l'être humain, qui n'est pas une marchandise et surtout pas une variable d'ajustement économique. Cette façon de faire nuit à notre humanité et nous conduit vers un recul civilisationnel. Les logiques ultralibérales sont absurdes; elles ne sont orientées que vers les chiffres et non vers les valeurs humaines, bâtissant notre société. Ces logiques délirantes de travailler plus longtemps sont à jeter dans l'abîme. ■

Thierry Cortat, membre du comité régional d'Unia Transjurane, Delémont

GENÈVE

PERMANENCE POUR PERSONNES SANS STATUT LÉGAL

Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h. La permanence a lieu au syndicat.

GRUPE DES RETRAITÉS Troisième marche du CAD

Le groupe des retraitées et retraités d'Unia Genève vous invite à participer à la 3^e marche du Centre d'animation et de détente de Genève (CAD) à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées. Cette marche aura lieu: **dimanche 29 septembre.**

Au programme: arrivée en fanfare, partie officielle, grillades et salades offertes aux marcheurs par le CAD.

Programme des courses:

Course n°1 - Temps de marche 1h15;
Course n°2 - Temps de marche 2h10;
Course n°3 - Temps de marche 2h45:

Rendez-vous à 8h15 devant la Brasserie du Centre Commercial 1219 Le Lignon, départ à 8h30.

Course n°4 - Temps de marche 55 minutes;
Course n°5 - Temps de marche 1h30:

Rendez-vous à 9h30 au terminus du tram 14, station P+R Bernex, départ 9h45

Inscriptions jusqu'au 16 septembre par bulletin d'inscription ou par e-mail: amindj@bluewin.ch ou par tél: 022 796 67 77

Bulletin d'inscription (pour chaque personne)
Marche du CAD du 29 septembre

Nom:
Prénom:
Tél.:
Adresse:
Temps de marche:

Sortie à Laupen

Le Gl des retraités organise une sortie le **jeudi 3 octobre à Laupen.**
Rendez-vous à 8h15.
Départ à 8h30. Retour prévu à Genève 18h30. Coût total de la sortie: 60 fr. par personne. Inscription au plus tard jusqu'au **16 septembre.**

AGENDA UNIA

Au menu: Salade de doucette avec œufs et croûtons, suprême de poularde sauce chasseur, riz de Camargue et garniture de légumes, parfait aux framboises. Vins de la région, café, eaux-minérales.

Nombre de participants limité à 50.

Bulletin d'inscription

Sortie à Laupen, le mercredi 3 octobre.

Nom/Prénom:
Tél.:
Adresse:
Nombre de personnes:

Merci de retourner le coupon-réponse complété au plus tard le 16 septembre à: Unia, Gl Retraité-e-s, chemin de Surinam 5, case postale 288, 1211 Genève 13

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

Permanence administrative:

de 10h à 12h du lundi au vendredi, de 15h à 18h les lundi, mardi, mercredi et jeudi.

Permanence syndicale:

de 15h à 18h les lundi, mercredi et jeudi.

Le Locle

Ouverture du bureau:

lundi 9h30 à 12h, mardi et jeudi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.

Permanence téléphonique:

lundi et mercredi 8h à 12h, mardi et jeudi 8h à 12h et 14h à 17h30.

Fleurier

Ouverture du bureau:

lundi, jeudi et vendredi 9h30 à 12h, mardi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.

Permanence téléphonique:

lundi, jeudi et vendredi 8h à 12h, mardi 8h à 12h et 15h à 17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:

Neuchâtel: le mardi 17 septembre à 16h.

La Chaux-de-Fonds: le jeudi 19 septembre à 16h.

LE LOCLE

GRUPE DES AÎNÉS

Course pédestre du 19 septembre

Chers amis marcheurs et non marcheurs, Cette année, nous ne vous proposons pas une marche mais la **visite du Musée Vie d'antan**, à la Voie Bournez entre le Gardot et Montlebon. **Départ, marcheurs et non-marcheurs:** Le Locle, place du Rubis à 9h pour la Voie Bournez, via le Prévoux, le Cerneux-Péquignot, le Gardot.

Dîner au restaurant du Bas du Cerneux.

Au menu: salade, jambon cuit à la cheminée, gratin, légumes de saison, dessert. Prix: 22 fr. comprenant l'entrée du musée et le repas.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux, nous vous présentons nos meilleures salutations. Pour le comité: RV

Bulletin d'inscription

Course pédestre du 19 septembre

Nom:
Prénom:

Inscrit..... Marcheur(s).

Avec voiture: oui / non
Places disponibles.....

Inscrit..... Non marcheur(s).

Avec voiture: oui / non
Places disponibles.....

Inscrit..... repas.

A retourner à Roland Vermot, Envers 39, 2400 Le Locle, **avant le 12 septembre dernier délai.**

TRANSJURANE

GRUPE DES RETRAITES

Sortie annuelle

Le comité des retraités d'Unia Transjurane vous invite à venir participer à la sortie annuelle qui se déroulera le **12 septembre** prochain.

Au programme

10h30 – 12h: visite de la chocolaterie Camille Bloch à Courtelary.

Dès 12h15: apéro suivi du repas de midi.

Prix: 20 fr. par personne. **Inscriptions obligatoires jusqu'au 2 septembre.**

Réservations et renseignements: 0848 421 600 ou romain.cuttat@unia.ch

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

4 septembre - Comité des retraités à 14h. Buffet de la Gare à Porrentruy. Org. région.

19 septembre - Dîner friture de sandre. Cabanes des Pêcheurs à Frinvillier. Inscriptions au numéro: 032 489 21 34. Org. groupe Jura bernois.

10 octobre - Comité romand. Lausanne. Représentants: Denis, Raffaele, Robert et Paulette.

17 octobre - Sortie automnale. A définir. Org. groupe Jura bernois.

13 novembre - Saint-Martin. Restaurant de la Cigogne à Miécourt. Org. Ajoie.

21 novembre - Assemblée du groupe et dîner à 11h. Bocciodrome de Corgémont. Org. groupe Jura bernois.

27 novembre - Comité et assemblée générale des retraités. Restaurant du Jura, Bassecourt. Org. région.

WWW.
EVENEMENT.CH

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 40.
Sion: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 20.
Martigny: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 60.
Monthey: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 80.

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Lundi soir, de 17h à 19h.
Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.
Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.
Monthey: mardi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

UNE LUTTE DE PRINCIPE

Anni Lanz, militante bâloise ayant secouru un jeune réfugié débouté, n'a pas été acquittée par le Tribunal cantonal de Sion. Un recours est possible



Anni Lanz, une femme engagée de longue date en faveur des migrants. Mercredi passé, de nombreuses personnes avaient fait le voyage pour Sion afin de soutenir la militante bâloise, engagée face à la justice pour faire reconnaître le droit de prêter assistance à des personnes vulnérables.

Sylviane Herranz

Peine maintenue... Le Tribunal cantonal valaisan a refusé de faire un pas vers la reconnaissance d'un acte d'humanité. La semaine passée, il devait statuer sur le recours déposé par Anni Lanz, ancienne secrétaire générale de Solidarité sans frontières (Sosf). Cette femme de 73 ans avait été condamnée en première instance à une amende de 800 francs plus 1400 francs de frais de justice pour avoir aidé un jeune réfugié débouté à revenir en Suisse.

Anni Lanz avait rencontré ce jeune Afghan d'une vingtaine d'années dans un centre de détention à Bâle, canton où elle réside. Il y avait été placé en vue de son renvoi. Malgré les certificats médicaux attestant de sa fragilité psychologique – le jeune homme avait fait plusieurs tentatives de suicide après avoir appris la mort de sa femme et de son enfant en Afghanistan – il avait été expulsé, fin février 2018, vers l'Italie, selon le règlement Dublin. Sachant qu'il se trouvait dans une situation désespérée, obligé de dormir dehors par des températures de moins 10 degrés, le Centre pour demandeurs d'asile enregistrés de Milan ne pouvant l'accueillir, Anni Lanz s'est

rendue à Domodossola pour lui venir en aide et le ramener en Suisse où sa sœur est établie. Au retour, ils ont été interceptés par les gardes-frontières à Gondo, sur la route du Simplon. La police a arrêté Anni Lanz et l'a sanctionnée pour avoir «facilité l'entrée illégale d'un étranger en Suisse», selon l'article 116 de la Loi sur les étrangers. Le jeune requérant a été renvoyé à Domodossola.

ASSISTANCE À PERSONNE EN DANGER

Estimant avoir fait son devoir d'assistance à personne en danger, Anni Lanz a recouru contre sa condamnation. Mercredi 21 août, elle s'est présentée devant les juges du Tribunal cantonal à Sion. Une centaine de personnes s'étaient rassemblées dans la salle d'audience pour la soutenir, après avoir auparavant manifesté aux portes du tribunal. Solidarité sans frontières et Amnesty International s'étaient associés pour dénoncer la criminalisation de la solidarité.

La réquisition du procureur a duré près de 2 heures, puis le jugement a été rendu. Anni Lanz n'a pas été acquittée et sa condamnation confirmée. «Le procureur avait demandé une peine plus élevée, mais le juge n'est pas entré en matière. Ce qui est déjà une bonne chose,

mais nous espérons toujours son acquittement», relève Amanda Ioset, secrétaire générale de Sosf, qui a assisté au réquisitoire. Elle informe qu'une fois le jugement motivé disponible, Anni Lanz décidera d'un éventuel recours au Tribunal fédéral. «Pour Anni, il s'agit d'une lutte de principe. Souvent, les personnes paient l'amende plutôt que de la contester, car elles sont encore abordables», fait remarquer Amanda Ioset, qui se bat avec Sosf pour modifier l'article 116 de la Loi sur les étrangers, ce dernier criminalisant l'aide apportée à des réfugiés ou des étrangers sans papier. «C'est un article datant des années Blocher. Mais à contrario, il existe aussi d'autres dispositions, comme l'article 52 du Code pénal, qui permet de renoncer à poursuivre l'auteur d'un acte si la conséquence de celui-ci n'est pas importante. Il y a aussi les conventions sur les droits de l'homme. Le Tribunal aurait pu s'appuyer sur ces règles pour décider d'acquitter Anni Lanz.»

«C'EST BIEN, MAIS...»

Revenant sur l'audience, la secrétaire générale de Sosf s'énerve: «On reproche principalement à Anni Lanz de ne pas avoir suffisamment cherché à porter secours au jeune Afghan sur

place, qu'elle n'aurait pas fait assez de téléphones à des associations ou trouvé d'autres moyens pour l'aider. Or Anni n'est pas une assistante sociale en Italie! Elle n'est pas non plus médecin et n'est pas responsable d'un système défaillant là-bas. Elle a seulement considéré l'urgence que ce jeune exilé rejoigne sa sœur. Ce n'est pas elle qui devrait être sur le banc des accusés, mais le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) et les autorités cantonales bâloises qui ont décidé du renvoi!» Amanda Ioset se dit aussi surprise de l'insistance du procureur, alors qu'il ne connaît rien de la réalité du terrain. Et d'ajouter: «Autant le procureur que le juge ont répété plusieurs fois que c'était admirable de s'engager pour les autres, tout en accompagnant leurs dires d'un grand "mais". Et au final, ils ont interprété la loi à la lettre...»

LA RÉCOLTE DE SIGNATURES SUR LA PÉTITION CONTINUE

Alors que d'autres personnes sont aussi dans le collimateur de la justice pour avoir aidé des personnes en détresse, Sosf poursuit sa campagne de signatures sur sa pétition, lancée en début d'année, exigeant une modification de l'article 116 de la Loi sur les étrangers.

Cette pétition a depuis reçu le soutien d'Amnesty International. Elle a déjà recueilli plus de 10 000 signatures et devrait être remise au Parlement fédéral vers la mi-novembre. Le texte s'adresse aux élus pour qu'ils appuient l'initiative parlementaire 18.461, intitulée «En finir avec le délit de solidarité», déposée par la conseillère nationale verte Lisa Mazzone. L'objet sera traité au plus tôt en début d'année prochaine.

En juin dernier, à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, 116 avocats de toute la Suisse ont aussi apporté leur soutien à la pétition. Ils s'adressent également au pouvoir judiciaire pour qu'il renonce à poursuivre et à condamner des actes de solidarité. ■

La pétition «La solidarité n'est pas un crime» peut être signée sur: article116.mystrikingly.com Ou sur le site d'Amnesty International: amnesty.ch

Méthodes indignes et scandaleuses

Panasonic va fermer son site à Sion le 31 octobre prochain. Unia dénonce la manière dont est traité le personnel

Sonya Mermoud

Panasonic a confirmé sa décision de fermer son site de Newsat Communications SA/ITC Global à Sion au 31 octobre prochain. Dix salariés ont reçu leur congé à cette date, six autres se sont vu proposer une offre de télétravail «aux contours bien vagues», selon Unia. Cet épilogue laisse un goût pour le moins amer au syndicat qui dénonce la manière dont s'est déroulé le processus depuis l'annonce de cessation de l'activité, le 11 juin dernier. «La procédure de consultation était un alibi. Une des pires auxquelles j'ai participé. Panasonic a utilisé des méthodes indignes et proprement scandaleuses, des méthodes de voyous pour liquider son site», tempête Blaise Carron, secrétaire syndical à Unia. «Aucune proposition élaborée par le personnel pour sauvegarder des emplois et la société sédunoise n'a été prise en compte»,

poursuit le syndicaliste d'autant plus choqué que la délégation de la multinationale, dirigée par Ian Dawkins, ne pouvait prétendre ignorer les pratiques suisses. «Nous pensions qu'elle n'était peut-être pas au courant de la façon de procéder. Mais non, le cabinet d'avocats Eversheds-Sutherland à Genève l'a conseillée.» Blaise Carron critique par exemple le conditionnement de l'octroi d'indemnités de départ aux salariés congédiés au renoncement d'un de leurs droits élémentaires: la protection contre le licenciement en cas d'incapacité de travail ou le report du délai de congé en cas de maladie. «Panasonic exerce un réel chantage sur le personnel. Outre l'aspect totalement immoral et l'impact financier important que peut avoir le renoncement à ce droit usuel, cette condition inique peut en outre avoir des conséquences fâcheuses sur les prestations chômage. Non seulement les salariés

perdront leur emploi, mais en plus Panasonic fait peser une épée de Damoclès sur leur santé.» Le collaborateur d'Unia s'insurge encore contre le fait que seuls les collaborateurs travaillant jusqu'au 31 octobre toucheront la totalité de leurs indemnités. Dans le cas contraire, elles seraient réduites en proportion. «Une mesquinerie supplémentaire», commente Blaise Carron notant encore que le montant des indemnités est très éloigné des standards de la branche de l'industrie et des pratiques des multinationales. Cerise sur le gâteau: la société a refusé de prendre part à une séance de conciliation proposée conjointement par le Service cantonal de l'industrie, du commerce et du travail et celui de la protection des travailleurs. ■



Propriété de Panasonic, le site de Newsat Communications SA/ITC Global à Sion cessera ses activités fin octobre, non sans exercer un chantage immoral sur les collaborateurs.

RENTREE DES CLASSES

Grand Corps Malade et Mehdi Idir présentent leur deuxième film, une fiction qui raconte une année scolaire dans un collège de la banlieue parisienne, entre drame social et fous rires d'adolescents

Nicolas Jacot

Alors que leur premier long métrage, *Patients*, était une adaptation du roman autobiographique du slameur Grand Corps Malade et relatait son combat de rééducation à la suite du grave accident qui l'a laissé handicapé, *La Vie scolaire* s'inspire du parcours de son acolyte Mehdi Idir. La trame: Samia (la formidable comédienne Zita Hanrot), une jeune conseillère principale d'éducation (CPE) tout juste arrivée d'Ardèche, débarque dans un collège réputé difficile d'une cité de Saint-Denis. «Sauve-toi jeune CPE tant qu'il est encore temps!» lui lance un enseignant le jour de la rentrée... Le ton est donné. Samia fait la connaissance de son équipe de surveillants, mais également de la proviseure, des professeurs et, évidemment, des élèves, et découvre rapidement les problèmes récurrents de discipline, la réalité sociale régnant dans le quartier, mais aussi l'humour et la vitalité tant de ses collègues que des adolescents. Samia s'adapte rapidement et sa situation personnelle compliquée l'amène à se rapprocher de Yanis, un élève vif, volontiers insolent, mais intelligent et dont elle flaire le potentiel. Malgré son peu d'enthousiasme, son manque d'ambition et le fatalisme qui semble lui interdire tout projet – «Et si je ne valais pas mieux que ça?» répond-il aux encouragements – Samia va s'acharner à lui éviter un échec scolaire prévisible et tenter de l'amener à envisager son avenir. Les deux réalisateurs, qui sont également les scénaristes du film, se sont

inspirés de moments vécus ou observés durant leur passage au collège, d'anecdotes racontées, en s'appuyant même sur des personnes existantes afin de gagner en crédibilité. Le résultat en est, en marge du fil rouge composé des histoires de Samia et Yanis, un récit qui fourmille de personnages secondaires et de situations hautement comiques: des surveillants disputant le concours de la punition la plus absurde, un professeur de musique qui s'obstine à vouloir enseigner la flûte à bec à ces jeunes de cité, un élève atteint d'une hilarante mythomanie, un maître d'éducation physique très créatif et pour qui les insultes appartiennent au «champ lexical du sport», etc. Mais si ces nombreuses saynètes donnent au récit une forme clairement comique, son message central est quant à lui profondément grave et dramatique. Et le spectateur se surprend à passer, en l'espace de quelques minutes, du rire aux larmes dans cet univers où, ainsi que l'explique Grand Corps Malade, «l'humour règne malgré les drames».

LAISSÉS-POUR-COMPTÉ DU SYSTÈME

La question de l'éducation dans les banlieues sensibles – déjà maintes fois traitée dans le cinéma français ces vingt dernières années –, s'impose bien évidemment comme la thématique centrale. Mais *La Vie scolaire* se distingue en faisant le choix de ne taper sur personne: ni les élèves, ni les enseignants, ni les parents ne sont pointés du doigt. De plus, la palette de personnages est dépeinte sans caricature et tout en nuances, et rappelle notamment que les adultes peuvent être des fêtards dés-

inhibés et des irresponsables notoires. En revanche, le film n'hésite pas à critiquer un système qui regroupe de plus en plus les jeunes en difficulté scolaire et sans perspectives et les sectarise en les reléguant dans des classes destinées aux laissés-pour-compte parmi les laissés-pour-compte de l'enseignement. En réponse à ces méthodes, les réalisateurs ont mis un point d'honneur à intégrer tous les habitants et

notamment les enfants de la cité où ils ont tourné, ainsi que l'explique Grand Corps Malade: «C'était valorisant pour les gosses d'avoir été choisis, de devenir comédiens avec un salaire. On leur a fait sentir qu'on avait besoin d'eux. Ils se sentaient importants, respectés et avaient envie de bien faire.» En cette période de rentrée des classes, *La Vie scolaire* vient donc rappeler que l'école, bien avant de former de futurs em-

ploés adaptés au marché du travail, est là pour apprendre à apprendre et surtout à vivre en communauté. Un fondamental dont il fait bon se souvenir en ces temps de courses aux performances et aux résultats. ■

La Vie scolaire de Grand Corps Malade et Mehdi Idir, sortie en Suisse romande le 28 août.



QUE FAIRE DE LA MISÈRE?

Fidèle à sa ville d'origine, le cinéaste français Arnaud Desplechin y plante une fois encore le décor de son nouveau film, *Roubaix, une lumière*. Un polar social avec quatre acteurs en état de grâce

Nicolas Jacot

Nuit de Noël dans la ville de Roubaix. Le commissaire Daoud (Roschdy Zem) sillonne, entre agressions, altercations et voitures brûlées, les rues qui l'ont vu grandir; alors que le jeune lieutenant Louis Coterelle (Antoine Reinartz), fraîchement diplômé, vient de rejoindre le commissariat. Les deux policiers vont bientôt devoir faire face au meurtre d'une vieille dame dans un quartier miséreux. Dans le cadre de l'enquête, ils interrogent deux jeunes femmes (Sara Forestier et Léa Seydoux), démunies, alcooliques et amoureuses. Plus de dix ans après *Un conte de Noël*, Arnaud Desplechin revient à Roubaix durant la période des fêtes de fin d'année. Mais si son film de 2008 faisait le portrait d'une famille bourgeoise dans son confortable univers, *Roubaix, une lumière* présente l'envers du décor, à savoir une ville austère et violente qui a perdu son industrie textile depuis les années 1970 et où, aujourd'hui, tout est faillite et désolation avec 45% de la po-

pulation vivant sous le seuil de pauvreté. «Comment vous faites avec la misère?» demande d'ailleurs le jeune lieutenant Coterelle à son supérieur, bien conscient que celle-ci est mère de la criminalité et de la violence dont souffre la ville.

PRÉCISION DOCUMENTAIRE

L'exergue en début de film est par ailleurs clair: toutes les situations dépeintes dans cette histoire sont inspirées de la réalité et, plus précisément, du documentaire *Roubaix, commissariat central* de Mosco Boucault qui avait été le témoin du fait divers sordide raconté ici. «J'ai voulu ne rien offrir à l'imagination, explique Arnaud Desplechin, ne rien inventer, mais retravailler des images vues à la télévision il y a dix ans et qui n'ont cessé de me hanter depuis. Pourquoi n'ai-je jamais pu oublier ces images?» A cette interrogation, le cinéaste répond en expliquant que, pour la première fois, il y avait découvert des criminels qui étaient profondément humains et non pas seulement des bourreaux. Et cette question de l'humanité des malfaiteurs est bien au centre de son film, ainsi qu'il le développe: «Qu'est-ce qui est humain, qu'est-ce qui ne l'est plus? A travers le regard du commissaire Daoud, tout s'avère profondément humain. La souffrance comme le crime.» Quant aux policiers, ils sont dépeints, eux aussi, de manière ambiguë: à la fois manipulateurs dans leurs interrogatoires, mais compatissants envers ces suspects et ces criminels dont ils semblent comprendre la déchéance et les tourments liés à la misère sociale environnante. La réussite de *Roubaix, une lumière* tient également à la technicité dont font preuve le réalisateur et son équipe. Outre la direction artistique – décors et costumes – très réaliste, ce sont surtout les images et la lumière qui confèrent au film son atmosphère envoûtante. Finalement, et c'est tout l'enjeu de ce

récit centré sur l'humain, les quatre comédiens principaux parviennent à incarner de manière remarquable ces personnages si complexes. Avec une mention spéciale à la comédienne Sara Forestier qui réussit, au-delà de la justesse de son interprétation, à personifier la misère en opérant une transformation physique et physionomique saisissante. Pour ses premiers pas dans le genre policier, Arnaud Desplechin réussit à dresser brillamment le portrait d'une population déshéritée, sans jamais tomber dans le misérabilisme et tout en apportant humanité et profondeur à un milieu a priori binaire. A ne pas manquer! ■

Roubaix, une lumière d'Arnaud Desplechin, dans les salles en Suisse romande depuis le 21 août.

20 BILLETS GRATUITS!

Nous tenons à la disposition de nos lectrices et de nos lecteurs 10 billets gratuits pour le film *Roubaix, une lumière* offerts par le distributeur Xenix Filmdistribution, ainsi que 10 billets gratuits pour le film *La Vie scolaire* offerts par le distributeur Pathé Films AG.

Attention, ces billets ne sont pas valables les samedis, dimanches et jours fériés.

Intéressés? Ecrivez-nous à forum@evenement.ch ou à L'Événement syndical place de la Riponne 4 1005 Lausanne.

N'oubliez pas de nous transmettre votre adresse et de mentionner le film souhaité!

LAUSANNOISE OUBLIÉE DE L'HISTOIRE

Nicolas Jacot

Débarquant à Cuba pour retrouver son fils en 1819, le jeune médecin d'origine vaudoise Enrique Faber découvre que ce dernier a été brûlé vif lors d'une rébellion d'esclaves. Mais ses compétences médicales modernes lui attirent rapidement les sympathies de certains notables éclairés de Baracoa où il va finalement s'installer, puis épouser Juana, une jeune femme jugée de mauvaise réputation. Ses combats contre l'esclavage et les inégalités – il soigne indifféremment les riches, les pauvres, les Noirs, les Blancs – ainsi que son allure frêle et androgyne vont toutefois attiser les quolibets, la méfiance et la jalousie. Une nuit, les hommes de main d'un puissant trafiquant d'esclaves pénètrent chez lui, le déshabillent et découvrent qu'Enrique est une femme: Enriqueta. C'est alors le début d'un procès déloyal et d'une incroyable violence. Oubliée d'une histoire trop souvent écrite par les hommes, la vie de cette Lausannoise qui fut amenée à se travestir pour pouvoir pratiquer la médecine est, enfin, mise à l'honneur dans ce long métrage suisse et cubain, coréalisé

par la Genevoise Laura Cazador et le Cubain Fernando Perez. A leurs côtés, la comédienne française Sylvie Testud saisis à bras-le-corps ce rôle exigeant. Mais la réussite du film tient en particulier à une immersion très convaincante dans le Cuba d'il y a 200 ans, imprégné d'une atmosphère frelatée, association de patriarcat, de racisme et d'obscurantisme religieux où ceux qui ne sont pas des hommes blancs sont mis au ban de la société. Dans cet environnement, Enriqueta, pionnière du féminisme, s'engage dans une convergence des combats basée sur le «Liberté, Egalité, Fraternité» en faveur des femmes, des esclaves et des malades. En cette année de luttes féministes, on se gardera toutefois bien de considérer *Insoumises* comme un film historique tant les situations dépeintes font écho à celles de notre société actuelle. Et on gardera en tête ce conseil donné par Enriqueta à une petite Cubaine: «Ne demande jamais l'autorisation de grimper aux arbres!», et qui n'a pas pris une ride. ■

Insoumises de Laura Cazador et Fernando Perez, sortie en Suisse romande le 28 août.

